



FEDERATION FRANCAISE DE LA RETRAITE SPORTIVE

GRS de CHAUFFAILLES

8, rue des écoles

71170 CHAUFFAILLES

71Grs.chauffailles@orange.fr

<http://grs-chauffailles.fr>



ADHESION SAISON 2013 / 2014 au G.R.S. de Chauffailles.

La licence 2012/2013 est valable de 1er Septembre 2012 à 31 Aout 2013.

Dès 50 ans vous pouvez pratiquer 1 ou plusieurs activités sportives parmi les 15 proposées par le G.R.S. Elles sont toutes encadrées par des animateurs bénévoles formés par la Fédération Française de la Retraite Sportive.

Activités proposées :

Gym maintien en forme – Pétanque et jeu – Randonnée pédestre – Tir à l'arc – Danse de salon – Danse country – Swin golf – Cyclotourisme – Gym aquatique – Tennis – Tennis de table – Yoga – Marche nordique – Formation informatique et généalogie.

Certificat **OBLIGATOIRE** de non contre indication à la pratique des activités :

Formulaire fourni par le G.R.S. à faire signer par votre médecin qui doit rayer les activités qui vous sont déconseillées ou interdites. Nous déclinons toute responsabilité dans le cas ou vous pratiqueriez une activité sportive non agréée par votre médecin.

PRIX DE LA COTISATION vous donnant la possibilité de pratiquer toutes les activités : 36 €

Votre licence sera disponible au bureau courant Novembre 2013

Pour tout renseignement complémentaire, nous nous tenons à votre disposition tous les vendredis de 9H30 à 11H30 à notre local : 8, Rue des écoles

NOM : Prénom.....

Adresse

CODE POSTAL VILLE.....

DATE DE NAISSANCE SEXE Féminin Masculin

E. MAIL..... Téléphone fixe.....

RETRAITE (E) OU AYANT DROIT OU SANS ACTIVITE	OUI	NON
ENCORE EN ACTIVITE (Dans ce cas une dérogation est nécessaire)	OUI	NON

Activités pratiquées :

L'adhésion implique l'acceptation des statuts et du règlement intérieur de l'association.

Exemplaire à nous retourner par la poste ou à notre permanence le vendredi matin ou à glisser dans la boîte aux lettres, accompagné du certificat médical complété et d'un chèque de 36 € à l'ordre du GRS de Chauffailles.

Le / / 20.....

Signature :